



⋮ ATELIER ⋮

FOCUS SUR LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PÉNALE ET LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PEINE PAR LA LOI DU 23 MARS 2019

VENDREDI 03 JUILLET 2020

14 H - 17 H

⋮ VISIO-CONFÉRENCE ⋮

**VALIDATION
3 H**

NIVEAU

1

PRÉ-REQUIS

Etre avocat

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender les applications jurisprudentielles de l'entrée en vigueur de la réforme de la loi de programmation
- Connaître les conditions d'aménagement de la peine
- Apprécier les conditions relatives à la contrainte pénale et au sursis avec mise à l'épreuve

VOTRE INTERVENANT

M. J.-B. PERRIER,
*Professeur à Aix-Marseille Université,
Directeur de l'ISPEC*

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

Cette formation peut être souscrite dans le cadre des Abonnements annuels EDASE 12 h et 24 h.

Pour tout savoir sur nos abonnements : Cliquez [ICI](#)

| | TARIF pour 3 h de formation continue validées | CREDIT D'IMPÔT* | Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt |
|--|---|--------------------|--|
| AVOCAT CONFIRMÉ | 50 € | 30,45 € | Moins de 20 € |
| JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice) | 25 € | 30,45 € | 0€ |

*Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2020 : 10,15 €

Plus d'informations sur le crédit d'impôt [ICI](#)

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

Vous avez souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Et vous êtes inscrit !

Vous n'avez pas encore souscrit un Abonnement annuel 12 h ou 24 h

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat [ICI](#)

Date limite d'inscription : 8 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ ATELIER ∴

FOCUS SUR LA RÉFORME DE LA PROCÉDURE PÉNALE ET LES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PEINE PAR LA LOI DU 23 MARS 2019

Vendredi 03 juillet 2020

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Département de naissance :

Avocat au Barreau de :

Date de prestation de serment :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes

et de leur patrimoine

Droit du dommage corporel

Droit des assurances

Droit immobilier

Droit rural

Droit du travail

Droit de la sécurité sociale et

de la protection sociale

Droit pénal

Déontologie

Vie professionnelle

Droit commercial, des affaires et

de la concurrence

Droit des sociétés

Droit des associations et des fondations

Droit bancaire et boursier

Droit du crédit et de la consommation

Droit de la fiducie

Droit des garanties, des suretés

et des mesures d'exécution

Droit fiscal et douanier

Droit des transports

Droit public

Droit de l'international et de l'Union

européenne

Droit des étrangers et de la nationalité

Droit de la santé

Droit de l'environnement

Droit des nouvelles technologies,

l'informatique et de la communication

Droit de la propriété intellectuelle

Procédure civile

MARD / Médiation

Droit de l'arbitrage

Droit du sport

∴ TARIFS ∴

POUR UN ATELIER EN VISIO-CONFÉRENCE · 3 HEURES

TARIF NORMAL · 50 €

TARIF JEUNE BARREAU (- 2 ANS D'EXERCICE) · 25 €

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE,
à l'adresse suivante : 61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation
Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en salle de formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site.

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

